



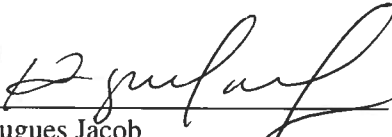
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2023-2024-2025

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par le soussigné que le conseil de la Municipalité de Saint-Joachim adoptera le budget pour l'exercice financier 2023 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **lundi, 5 décembre 2022 à 20 h 00 dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville situé au 172, rue de l'Église, Saint-Joachim.**

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget

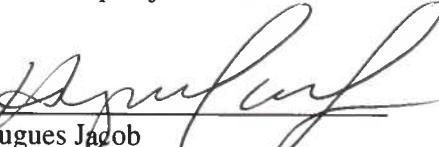
Donné à Saint-Joachim, ce 8^e jour du mois de novembre 2022.


Hugues Jacob
Directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je, Hugues Jacob, Directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Joachim, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public en date du 8 novembre 2022 aux endroits prévus par le règlement 433-2022.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 8^e jour du mois de novembre 2022.


Hugues Jacob
Directeur général et secrétaire-trésorier